

PROJETS D'IMPLANTATIONS COMMERCIALES EXAMINES PAR  
LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE LA NIÈVRE – 2017-

Date enregist dossier	N° et type de demande D= décision A= avis	Intitulé du projet	Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande : Création, Extension, Modification Substantielle	Enseignes et surfaces de vente demandées par nature d'activité et enseigne	Surfaces de ventes actuelles ou autorisées pour les modifications substantielles (par nature d'activité et enseigne)	Surfaces de vente totales après projet	Date CDAC	Sens de la décision/avis	Date de Notification de la Décision	Date de publication	Résultat du vote
15/09/2017	2017-01 ; A	Création d'un ensemble commercial de plus de 1000 m <sup>2</sup> par création d'une Jardinerie Animalerie E. LECLERC de 3 458 m <sup>2</sup> de surface de vente	Saint-Eloi	SAS NEVERS DIS	Création	Jardinerie Animalerie E. LECLERC	999 m <sup>2</sup>	4 457 m <sup>2</sup>	06/11/2017	Avis favorable	09/11/2017	10 novembre 2017 RAA préfecture, 12 novembre 2017 JDC Dimanche, JDC 15 novembre 2017	6 oui, 2 non, 1 abstention /// <b>Renonciation du pétitionnaire à l' AF de la CDAC.</b> <b>Validation par la CNAC de la renonciation le 21 février 2018</b>